

1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon

Auteurs : Vernoy, Jean de

10 LE THÉSOR.
Le contradictoire, est celuy auquel l'un
poit, & l'autre n'y, [v]in capitulo Abba-
te extra de verbo, dignifi. Et en ce iuge-
ment se faut arrester à la plus grande par-
tie, sinon es cas mis en la glose. [d]e p[re]-
verbo plures, capitulo pastoralis, extra de
refcriptis.
Au iugement sont trois personnes ne-
cessaires, de les autres valles, les necessaires
sont celles cy deffus dites, c'est à sçavoir
le iuge, vn demandeur & vn defendeur.
Les valles sont les advocats, procureurs,
refraines, & les officiers du iuge comme
les appariteurs, precons, qui sont ceux
qui par le commandement des magistrats
appellent le peuple, ou commandent au-
cune chose estre obéissance & garder, ou
dissolvent ce qui est commandé, ou pu-
bliquement ou priuement proposent au-
cune chose en venue, & font aussy les
fines & feltes, les excoeurs, affideurs,
qui sont compris au nombre des deful-
dits.
Noter en apres faut quatre regles du
iugement.
La premiere, Que l'influence du iuge-
ment prouoee & prolongee à vn terme,
ne perit point par le laps d'iceluy terme,
car la iustice n'est perpétuelle, de les in-
... 11/12.

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImages : Google/BM Lyon

LangueFrançais

SourceLyon (Fr), Bibliothèque municipale, Part-Dieu, Silo ancien, 813008

Format (largeur x format)16°

CouvertureLyon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImages : Google/BM Lyon

Informations sur le fichier

Nom original : 1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM

Lyon_Page_009.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.49 Mo

Dimensions : 1682 x 2512 px

Fichier créé par [Sylvie Giraud](#)Fichier créé le 29/05/2024 Dernière modification le 07/10/2024